**S.E.M. Paul Biya**

Président de la République

Présidence de la République

Palais de l’Unité – 1000 Yaoundé

CAMEROUN

Email : cellcom@prc.cm

**Objet : l’enquête sur la mort violente de Martinez Zogo doit faire preuve d’indépendance, d’impartialité et d’efficacité**

Monsieur le Président de la République,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes vives préoccupations quant à l’instruction en cours au niveau du tribunal militaire de Yaoundé concernant l’affaire Martinez Zogo, journaliste camerounais dont le corps supplicié a été retrouvé le 22 janvier 2023 dans les environs de Yaoundé, cinq jours après son enlèvement.

Jusqu’à ce jour, les circonstances et les mobiles de la mort du journaliste Martinez Zogo ne sont pas clairement établis. Les enquêtes menées traînent en longueur et l’imbroglio de l’ordonnance de mise en liberté des deux principaux accusés survenu le 1er décembre 2023 laisser suggérer une ingérence du pouvoir politique dans le fonctionnement de la justice.

Face à une justice militaire qui piétine dans son enquête, on peut s'interroger sur la réelle volonté des autorités camerounaises à établir toute la vérité dans cette affaire d’État.

Les autorités camerounaises ne peuvent pas laisser ce crime impuni. Les journalistes de médias libres et indépendants jouent un rôle essentiel dans le développement et le respect de la gouvernance démocratique au Cameroun et dans le monde. Ils méritent toute la protection nécessaire et justice lorsqu’ils sont attaqués.

Je vous exhorte, Monsieur le Président de la République, à veiller à ce que l’enquête menée sur l’affaire Martinez Zogo réponde aux obligations d’indépendance, d’efficacité et d’impartialité. Les circonstances de la mort violente du journaliste et l’ensemble des responsabilités doivent être rapidement établies afin que les auteurs et responsables de cette mort violente soient traduits en justice pour répondre de leurs actes, comme s’y sont engagées les autorités camerounaises.

Je vous exhorte, Monsieur le Président de la République, à assurer que les résultats de l’enquête seront rendus publics et que le procès à venir permettra aux citoyens camerounais de suivre le bon fonctionnement de la Justice au Cameroun, avec toute la transparence requise.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**S.E.M. André Magnus Ekoumou**, Ambassadeur du Cameroun, 73 rue d'Auteuil, 75016 Paris